



Ville, CCAS, Communauté Urbaine Grand Poitiers

Négociations sur l'harmonisation :

- NON à l'augmentation du temps de travail
- HARMONISATION vers le haut sur l'action sociale, régime indemnitaire, déroulement de carrière, etc...
- NON à la remise en cause des avantages acquis (prime vacance, etc...)
- NON à la mise en place de journée de carence
- NON au gel du point d'indice

Les organisations syndicales exigent une véritable négociation salariale qui aboutisse à une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel des agents.e.s. par une augmentation du pouvoir d'achat et la revalorisation des carrières, le non rétablissement de la journée de carence et les moyens nécessaires pour permettre aux agents.e.s. d'exercer leurs missions de services publics.

UNE PREMIERE DEPUIS 10 ANS

UNE INTERSYNDICALE A 9 ORGANISATIONS ...

MERCI QUI

MARDI 10 OCTOBRE 2017

Rendez-vous à 14 Heures – Porte de Paris

Parcours : Boulevard de Chasseigne, Pont-Neuf, Rue Jean Jaurès

Arrivée à la Préfecture